

From : Annales de la propagation de la foi Vol 6 1833 pages 553-587

A text prepared by Mgr Bruguière and attached to a letter he sent from Macao, dated
le 14 décembre 1832.

P. S. J'ai sous les yeux des mémoires exacts et authentiques sur l'état du christianisme dans la Corée ; j'en ai fait un abrégé dans lequel j'ai conservé tous les faits intéressans ; je le joins à ma lettre. Je prie M. le Rédacteur des Annales de l'Association de l'insérer dans un de ses Numéros, s'il le juge à propos ; je ne doute pas que MM. les Associés ne lisent avec plaisir des faits si édifiants et si dignes, en tout, des premiers siècles de l'Eglise. »

Notice sur l'état du Christianisme en Corée.

La Corée est une presqu'île située au nord-est de la Chine. Elle est comprise entre le 24. et le 43. degré de latitude septentrionale. Sa largeur s'étend depuis le 122. jusqu'au 149. degré de longitude orientale, méridien de Paris. Elle est bornée au nord par une muraille qui la sépare des Tartares Man-Tcheoux ; à l'est, par la mer du Japon ; à l'ouest, par la mer Jaune, ou golfe de Pékin ; au sud, par un canal qui communique à la mer de Chine et au Hoang-Hai des Chinois. Elle n'est séparée du Japon que par un détroit de vingt-cinq à trente lieues de largeur ; cette distance n'est de guère plus de douze lieues, si on la prend de l'île la plus orientale qui dépend de la Corée. On croit que les Coréens sont d'origine tartare. Cependant leurs mœurs, leurs usages, leurs arts et leurs sciences sont les mêmes que chez les Chinois ; ils ont la même religion, la même écriture et la même langue ; mais ils prononcent différemment. Ils ont conservé l'ancien costume chinois, tel qu'il était sous la dernière dynastie. Ils n'ont jamais voulu admettre la réforme introduite en Chine par les Tartares Man-Tcheoux. Ils nouent leurs cheveux comme les Cochinchinois.

« La Corée est un pays pauvre, sans commerce et sans industrie ; les terres sont assez fertiles et bien cultivées ; on y trouve les productions et les fruits des zones tempérées. On y cultive différentes espèces de blé ; cependant le riz est la nourriture ordinaire. On dit que la vigne croît dans ces contrées ; mais on ne connaît point l'usage du vin : les habitans boivent, comme les Chinois, de l'eau-de-vie de grain. Quoique ce pays se trouve par une latitude moins élevée, il y fait néanmoins beaucoup plus froid qu'en France. Les Coréens sont bien faits, d'une physionomie intéressante, et fort polis. Ils sont en général peu guerriers ; ceux qui habitent les provinces du nord sont plus courageux, et font d'assez bons soldats lorsqu'ils sont exercés. Les femmes jouissent d'une plus grande liberté qu'en Chine et au Japon. Le roi de Corée est vassal et tributaire de l'empereur de Chine. Il ne prend le nom de roi que lorsque l'empereur lui donne l'investiture de son royaume. Il est obligé tous les ans d'envoyer des ambassadeurs à Pékin, pour faire hommage à son suzerain et lui offrir le tribut ordinaire. A cela près, ce prince exerce sur ses sujets une autorité absolue, et il ne doit compte à personne de l'exercice de son pouvoir. Ce pays n'a jamais joui d'une entière indépendance : il a été soumis successivement aux Chinois, aux Japonais et aux Tartares ; mais il a peu souffert de ses révolutions différentes. On ne peut pas connaître d'une manière précise le nombre de ses habitans : l'évaluation que l'on en fait varie depuis douze jusqu'à vingt millions.

« L'Evangile a été annoncé pour la première fois en Corée vers la fin du seizième siècle. Lorsque Taï-Ko-Sama, empereur du Japon, porta la guerre dans cette contrée, la plupart des généraux et des soldats de son armée étaient chrétiens. Ces fervens néophytes,

après avoir soumis les Coréens par leur valeur et la force de leurs armes, entreprirent de les soumettre au joug de l'Evangile par leurs instructions. La charité, la vie pure et édifiante des chefs et des soldats firent une grande impression sur l'esprit des Coréens, et donnèrent du poids aux paroles des Missionnaires : un bon nombre se convertirent ; mais la lumière de l'Evangile ne brilla qu'un moment dans ces contrées, et s'éteignit. Les féroces empereurs Xogun-Sama et To-Xogun-Sama, qui régnèrent après Taï-Ko-Sama, firent un massacre général de leurs sujets chrétiens, qui étaient au nombre de deux millions : il est vraisemblable que les Coréens qui professaient la même religion furent compris dans cette proscription. L'Histoire ecclésiastique a conservé le nom de quelques Coréens martyrisés pendant cette affreuse persécution, qui ruina sans ressource le christianisme dans le Japon et les provinces voisines. Les mémoires du temps parlent entre autres d'un jeune néophyte dont l'exemple prouva, sans réplique, que Dieu ferait un miracle plutôt que d'abandonner un infidèle qui suit les lumières de sa conscience, et cherche la vérité avec un cœur droit et docile. Ce jeune homme était né quelque temps avant que les Japonais eussent fait la guerre à sa patrie. Dès son jeune âge, il éprouva un désir extrême de parvenir au vrai bonheur, c'est-à-dire à un bonheur qui n'eût point de fin. Il se retira dans une solitude pour méditer plus à son aise sur cette félicité qu'il cherchait. Il n'avait pour habitation qu'une caverne, qu'il partageait avec un tigre qui l'occupait avant lui. Ce féroce animal respecta son hôte ; il lui céda même la caverne quelque temps après, et se retira ailleurs. Le jeune solitaire, dans l'unique vue de conserver son innocence, s'exerçait à toutes sortes de mortifications ; il s'abstenait de tout ce qui n'était pas absolument nécessaire pour conserver sa vie. Une nuit qu'il était occupé des moyens d'acquérir ce bonheur dont il n'avait pas la moindre connaissance, un homme d'un aspect majestueux et divin lui apparut et lui dit : « Prends courage, dans un an tu passeras lamer, et, après bien des travaux et des fatigues, tu obtiendras l'objet de tes désirs. » L'année n'était pas encore expirée, lorsque les Japonais entrèrent en Corée sous la conduite de Tsucamidono, roi chrétien de Fingo. Le jeune solitaire fut fait prisonnier ; le vaisseau qui le transportait au Japon fit naufrage près de l'île de Zeuxima : il se sauva à la côte ; ceux qui le conduisaient périrent probablement dans les flots. Quoi qu'il en soit, il recouvra sa liberté. Séduit par la vie austère des bonzes, il crut avoir trouvé ce qu'il cherchait depuis tant d'années. Il se retira dans une des plus célèbres pagodes de Méaco : il ne fut pas longtemps sans s'apercevoir de son erreur ; ces religieux idolâtres n'étaient rien moins que des hommes parfaits. Cette méprise lui causa un si grand chagrin qu'il en tomba malade ; pendant sa maladie il lui sembla voir la pagode toute en feu. Peu après, un enfant d'une beauté ravissante lui apparut et le consola : « Ne crains pas, lui dit-il, tu es à la veille d'obtenir ce bonheur tant désiré. » Il n'était guéri, qu'il abandonna une maison qui lui rappelait de si tristes souvenirs. Le jour même il rencontra un chrétien à qui il raconta ses peines et ses aventures ; celui-ci l'amena sur-le-champ au collège des Jésuites ; on l'instruisit des mystères de la Religion. Comme son cœur était déjà préparé à recevoir la divine semence, il crut sans hésiter, et goûta sans peine la sainte morale de l'Evangile. Il demanda aussitôt le Baptême ; on ne pensa pas devoir le soumettre à une plus longue épreuve la grâce du sacrement produisit dans une âme si bien disposée des effets admirables. Pendant qu'on l'instruisait, un Jésuite lui montra un tableau représentant notre Seigneur : « O mon Père ! s'écria-t-il, voilà celui qui m'a apparu dans ma caverne, et qui m'a prédit tout ce qui m'est arrivé. » Il se mit à la suite des Missionnaires ; il se consacra au soin des malades, surtout des lépreux. Il n'est point de vertu dont cette âme prédestinée n'ait donné l'exemple : mortifications presque excessives, charité pour les malheureux, soins empressés pour les Missionnaires, dont il partageait les travaux et les dangers, zèle pour le salut des âmes, telles sont les vertus qu'il ne cessa de montrer le reste de ses jours. Il ne trouvait rien au-dessus de ses forces, lorsqu'il fallait témoigner de la reconnaissance pour un Dieu qui l'avait prévenu de tant de grâces, avant même qu'il pût connaître et apprécier ses dons. En 1614, il suivit aux Philippines Ukandono, général des armées du Japon, qui était exilé pour la

Foi. Après la mort de ce grand homme, le jeune Coréen retourna au Japon ; il reprit ses fonctions et accompagna les Missionnaires à titre de catéchiste. La persécution prenant tous les jours un caractère plus effrayant, il se crut obligé de redoubler de ferveur, il multiplia ses austérités et ses oraisons. Dieu récompensa tant de vertus par un glorieux martyr. Le néophyte étant allé un jour, selon sa coutume, visiter les confesseurs de la Foi, se déclara lui-même chrétien et catéchiste ; il fut arrêté sur-le-champ et conduit dans les prisons de Nangasaki, où il eut beaucoup à souffrir. Il fut condamné à être brûlé à petit feu, pour son attachement à la Foi ; il subit cet horrible supplice avec une constance admirable.

« Vincent Kuan-Cofioïe, qui souffrit le martyr avec un grand nombre de Jésuites, était aussi Coréen. Il était fils d'un des principaux officiers du roi de Corée. Ce seigneur eut ordre d'accompagner son prince, qui allait en personne combattre les Japonais. Craignant pour son fils, il le confia à une personne sûre, pour le conduire avec toute sa famille dans un château inaccessible ; mais Dieu, qui voulait faire de Cofioïe un chrétien et un martyr, permit qu'il s'égarât ; il se sépara de son conducteur, et se trouva par hasard assez près de l'armée japonaise. Bien loin d'en être effrayé, le jeune Cofioïe, qui avait à peine treize ans, voulut, par une curiosité bien pardonnable à son âge, la voir de plus près ; et, sans penser à quoi il s'exposait, il alla droit à la tente du roi de Fingo, général en chef. Ce prince, qui était chrétien, se sentit ému de compassion à la vue de ce jeune orphelin d'une beauté ravissante : il le prit en affection, et chargea un de ses parens d'en avoir soin jusqu'à la fin de la guerre. Il confia ensuite son éducation aux Jésuites ; ceux-ci l'instruisirent de la Religion et le baptisèrent. Le jeune Cofioïe, autant par affection que par reconnaissance, ne voulut plus se séparer de ceux qui l'avaient engendré à Jésus-Christ ; il les accompagna toujours dans leurs courses apostoliques : il fut enfin pris et conduit avec eux dans les prisons de Ximabara. Quelque affreuse que fût cette prison, les saints Confesseurs ajoutaient encore des austérités volontaires à leurs souffrances. On avait choisi les gardes les plus brutaux, pour accroître la dureté de leur détention ; mais la vie angélique des prisonniers, leur patience, et un air de sainteté qui paraissait sur leur personne, adoucissaient insensiblement la férocité de ces satellites ; ils commençaient par admirer une Religion qui élève l'homme au-dessus de lui-même, finissaient souvent par l'embrasser. Quand on s'apercevait de leur retour vers les sentimens d'humanité, on leur en substituait d'autres qui bientôt se trouvaient vaincus à leur tour. Le gouverneur indigné de ne plus trouver des gardes inaccessibles à la pitié, commit le soin des prisonniers à un officier de ses parens, qui était plus semblable à une bête féroce qu'à un homme. Sa haine contre le christianisme ne connaissait point de bornes ; cependant, dès qu'il eut vu les prisonniers, il se sentit ému, et au bout de huit jours il se déclara chrétien. Le gouverneur, autant surpris qu'indigné de cette conversion, n'épargna ni reproches, ni menaces pour ramener le néophyte au culte des idoles. Cet officier lui répondit invariablement : « Vous pouvez me dépouiller de mes emplois, m'enlever mes biens, m'ôter « même la vie ; mais vous ne pourrez rien sur mon esprit, je vivrai et mourrai chrétien. » Le gouverneur voyant que la rigueur de la prison ne diminuait en rien la constance des confesseurs, se résolut à les tourmenter, mais séparément, afin qu'ils ne s'animassent pas les uns les autres. Il commença par Cofioïe ; il crut qu'un étranger serait vaincu plus facilement ; il le fit venir chez lui, le combla d'amitié et de caresses ; il lui fit les promesses les plus séduisantes, et le menaça en même temps des plus horribles supplices, s'il n'obéissait tout à l'heure. Le néophyte Coréen lui répondit simplement : Je suis chrétien, et je ne renoncerai jamais à ma Religion. A l'instant même il le fit exposer tout nu à un vent glacial, et oubliant en même temps le caractère de juge dont il était revêtu, il n'eut pas honte d'exercer la fonction de bourreau. Il tenailla de ses propres mains le saint confesseur qui ne faisait que rire d'un si horrible supplice ; ensuite il lui fit avaler une grande quantité d'une certaine drogue, que le patient rejeta par la bouche avec des flots de sang. Ce tourment lui causa une défaillance ; mais il reprit aussitôt ses sens et

recouvra ses forces : dès ce moment il ne sentit plus aucune douleur, si ce n'est un léger engourdissement aux pieds et aux mains. On continua cependant de le tourmenter pendant plusieurs jours de suite, sans pouvoir jamais lasser sa constance. Enfin on le renvoya en prison dans une mesure ouverte à tous les vents ; il y passa vingt-quatre jours, exposé aux injures de l'air et privé de toute nourriture. Il respirait encore lorsque l'empereur donna ordre de le transporter à Nangasaki, pour y être brûlé vif comme chrétien avec les illustres compagnons de sa prison et de ses souffrances. Avant de mourir il demanda au père Pacheco, provincial des jésuites, de l'admettre dans la Société ; ce Père lui accorda cette grâce, et reçut ses vœux sur le lieu même où ils allaient tous les deux consommer leur sacrifice. Cofioë souffrit le martyre sous l'empereur Xogun-Sama II. Vers le même temps une jeune Coréenne, nommée Julie Ota, donna une preuve de courage à peu près semblable. Cubo-Sama, tuteur de l'empereur Fideiory, avait commencé la persécution générale qui ne cessa qu'avec l'extinction du christianisme. Il voulut d'abord faire apostasier tous les grands officiers de la couronne et les dames du palais qui professaient cette religion ; mais il trouva dans tous une constance invincible. Julie, issue d'un sang illustre, était élevée à la cour du Cubo-Sama ; elle était fort chérie du prince, qui s'était fait un point d'honneur de la marier au plus grand seigneur de l'empire. Il s'agissait d'abord de changer de religion ; Julie répondit au tyran de manière à lui ôter toute espérance de ce côté-là, et fit sur-le-champ vœu de virginité. Non contente de paraître en public avec toutes les marques extérieures de religion, elle allait encore dans toutes les maisons où les chrétiens tenaient leurs assemblées ; chose extraordinaire au Japon, où les dames ne sortent jamais qu'accompagnées du plus grand cortège, et encore très-rarement. Elle voulait par-là, à quelque prix que ce fût, forcer le Cubo-Sama à lui accorder la palme du martyre : or, dans ces temps malheureux, il ne s'agissait de rien de moins que d'être condamné au feu ou à d'autres supplices bien plus cruels encore. Le Cubo-Sama, qui regardait comme une honte pour lui d'être vaincu par une jeune étrangère, l'attaqua de toutes manières ; mais Julie sortit victorieuse de tous ces combats. Enfin le Tuteur la livra, avec deux autres dames du palais, entre les mains des satellites qui les conduisirent d'île en île ensuite ils séparèrent Julie de ses compagnes, et la déportèrent dans une île habitée par de pauvres pêcheurs, qui n'avaient d'autre habitation que quelques cabanes. Son exil et ses souffrances durèrent quarante ans, c'est-à-dire autant que sa vie : mais si la consolation des hommes lui manqua, elle en fut pleinement dédommée par l'abondance des faveurs du Ciel. Une chose cependant lui causait quelque chagrin, c'est qu'elle n'avait point versé son sang pour Jésus-Christ ; elle trouva l'occasion d'écrire à un Missionnaire jésuite, pour lui faire part de son chagrin à ce sujet. Le Missionnaire lui répondit qu'elle ne devait point s'inquiéter, parce que l'Eglise honore comme martyrs ceux qui ont été exilés pour la Foi : cette réponse la combla de joie et dissipa toutes ses inquiétudes. L'histoire du Japon parle d'un autre Coréen, qui fut brûlé vif avec le célèbre Charles Spinola, jésuite.

« Environ cent soixante ans après, le christianisme a reparu dans la Corée avec un concours de circonstances vraiment admirables. En 1784 un jeune seigneur Coréen, nommé Li, se trouvant à Pékin avec son père, qui était ambassadeur, désira ardemment d'étudier les mathématiques ; il s'adressa aux Missionnaires européens, et leur demanda des livres qui traitassent de cette science : ceux-ci profitèrent de cette occasion pour lui faire tenir des livres de religion. Ce jeune homme fut frappé de la sublimité des dogmes et de la pureté de la morale du christianisme : il voulut connaître à fond notre Religion. La grâce agissant intérieurement, des instructions particulières achevèrent bientôt ce que la lecture avait commencé : il voulut être chrétien. On crut nécessaire de le prévenir qu'un chrétien ne peut avoir qu'une femme ; Le répondit qu'il n'en avait qu'une, mais que s'il en avait plusieurs il les abandonnerait toutes, s'il ne pouvait être chrétien qu'à cette condition : il fut donc baptisé, et prit le nom de Pierre. De néophyte Pierre fut aussitôt transformé en apôtre ; revenu dans sa

patrie, il voulut rendre ses compatriotes participans de la grâce qu'il avait reçue. Il prêcha la Religion chrétienne ; ses parens et ses amis furent ses premiers disciples. Ceux-ci devinrent prédicateurs à leur tour ; les personnes du sexe montrèrent pour le moins autant de zèle que les hommes, et dans moins de cinq ans on compta à la ville royale et à la campagne quatre mille chrétiens.

« On prêchait la Religion publiquement ; on la prêchait à la cour et dans les provinces ; le vrai Dieu avait un grand nombre d'adorateurs parmi la noblesse. En 1788, le gouverneur de la capitale fit arrêter Thomas King, parce qu'il prêchait une religion étrangère (Il est remarquable que dans tout l'Orient la Religion chrétienne a toujours été reconnue comme bonne ; elle n'a été condamnée que comme étrangère). A cette nouvelle, plusieurs néophytes se présentèrent d'eux-mêmes devant le gouverneur, et déclarèrent qu'ils étaient aussi chrétiens et prédicateurs de cette Religion. Celui-ci, étonné de leur nombre, les renvoya chez eux et condamna Thomas King à l'exil, où il mourut la même année. Les chrétiens, loin d'être intimidés par ce commencement de persécution, n'en devinrent que plus intrépides. La Foi faisait tous les jours de nouveaux progrès : cependant il y avait plusieurs doutes que les chrétiens ne pouvaient pas résoudre par eux-mêmes ; ils n'entendaient pas clairement certains articles ; il y en avait d'autres qu'il leur paraissait impossible de pratiquer dans cette incertitude, ils ne trouvèrent pas d'autre expédient que d'envoyer à Pékin, pour consulter l'Evêque. Ce fut Paul In qui fut chargé de cette commission. Pendant son séjour, Paul reçut les sacremens de Confirmation et d'Eucharistie. Il apporta la lettre pastorale de l'Evêque, écrite sur une pièce de soie, afin de tromper la vigilance des gardes. Paul ne manqua pas, à son retour, de raconter à ses compatriotes ce qu'il avait vu à Pékin. Il parla de la beauté et de la décoration des églises qu'il avait visitées, de la majesté des cérémonies et de la solennité de l'office divin auquel il avait assisté, des sacremens qu'il avait reçus, des Missionnaires venus de l'extrémité de l'Occident pour annoncer la Religion, qu'il avait vus lui-même, etc. Les Coréens, enflammés par ce récit, voulurent aussi, à quelque prix que ce fût, avoir des Prêtres et participer aux saints Mystères ; ils députèrent encore Paul In et le catéchumène Ou vers l'Evêque, pour lui demander un Missionnaire. Le Prélat se montra disposé à les satisfaire ; il leur donna tout ce qui était nécessaire pour célébrer le saint Sacrifice, et leur apprit à faire du vin ; il leur promit un Prêtre ; les Coréens devaient aller le prendre sur les frontières, dans un lieu désigné.

« Le Prêtre partit en effet au commencement de l'année 1791, et se trouva au rendez-vous ; mais personne ne parut. On ne savait à quoi attribuer ce contre-temps, lorsqu'on apprit à Pékin la nouvelle d'une persécution plus dangereuse que la première ; voici quelle en fut l'occasion : La mère de Thomas In et de Jacques Kuan se trouvant à l'article de la mort, pria ses enfans de ne point permettre que l'on fit aucune cérémonie superstitieuse à ses funérailles : ils le promirent et tinrent parole. Les parens et les alliés de la défunte s'étant rendus pour procéder aux funérailles, demandèrent les tablettes des ancêtres ; Paul répondit sans hésiter qu'il les avait brûlées. A ces mots les parens entrèrent en fureur, et se répandirent en blasphèmes contre la Religion chrétienne ; Paul et Jacques, loin de se laisser intimider par leurs cris, leur répondirent sans émotion : « Nous sommes chrétiens, notre mère l'était aussi. Notre Religion « nous défend de rendre un culte superstitieux aux ancêtres ; c'est d'après ses ordres que nous avons détruit ces tablettes ; il nous est impossible de les ériger de nouveau : nous sommes prêts à mourir plutôt que de changer de résolution. » Les parens païens, ne se possédant plus, conduisent à l'instant les deux frères devant le gouverneur, comme coupables d'impiété. Paul In avoua les prétendus crimes dont on l'accusait ; il démontra la vérité de la Religion et la fausseté du culte rendu aux ancêtres. Le gouverneur, ennemi déclaré de la famille de Paul, n'eut garde de laisser échapper une occasion si favorable de satisfaire sa haine

particulière ; il donna à cette affaire une forme criminelle, rédigea un rapport calomnieux et l'envoya à la cour. Le roi naturellement bon, mais timide, parut effrayé ; il nomma un commissaire pour informer juridiquement contre tous ceux qui professaient la Religion chrétienne. Presque tous les néophytes furent arrêtés ; les deux frères comparurent devant le nouveau juge ; interrogés sur leur prétendue impiété, ils répondirent, comme la première fois : « Il est vrai que nous avons jeté au feu les tablettes, parce que notre mère nous l'a ordonné : et que ce culte est superstitieux. Nous voulons vivre et mourir chrétiens ; du reste, nous sommes toujours disposés à obéir au roi et aux lois de l'empire, en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu. » Le juge parut mécontent de cette réponse, il les fit appliquer à la question ; mais ni les tourmens ni les caresses ne purent vaincre la constance de ces intrépides confesseurs : le juge irrité les condamna à mort comme sectateurs d'une Religion étrangère. On présenta, selon l'usage, la sentence au roi pour la signer ; il en fut attristé ; Paul lui était cher à cause de ses qualités personnelles, et sa famille jouissait d'une grande considération à la cour. Il envoya quelques-uns de ses officiers dans la prison, pour engager en son nom les deux frères à ériger les tablettes ; ils s'y refusèrent. Le prince se crut bravé ; il confirma la sentence, et à l'instant on procéda à l'exécution. Jacques Kuan, réduit dans l'état le plus déplorable par les tourmens qu'il avait soufferts, pouvait à peine prononcer les saints noms de Jésus et de Marie. Paul prêchait pendant tout le trajet aux païens, assemblés en grand nombre à un spectacle si nouveau pour eux. Arrivés au lieu du supplice, ils furent sollicités de nouveau d'offrir des sacrifices à leurs ancêtres et de renoncer à la nouvelle Religion ; sur leur réponse négative, l'officier commanda à Paul de lire sa sentence écrite sur une tablette. Paul la prit avec joie, la lut d'une voix haute et ferme, mit sa tête sur le billot, prononça à plusieurs reprises les noms sacrés de Jésus et de Marie, et fit signe au bourreau d'exécuter la sentence. L'exécuteur lui trancha la tête, ainsi qu'à son frère, lorsqu'il prononçait les noms de Jésus et de Marie ; ce fut le 7 décembre 1791. Le roi se repentit bientôt d'avoir signé la sentence : il envoya ordre de surseoir à son exécution ; mais lorsque le message arriva le martyr était consommé. Les deux corps restèrent neuf jours sans sépulture ; on plaça des gardes ; on voulait intimider les chrétiens par ce triste spectacle. Ce terme expiré, on permit aux parens de les enlever pour leur accorder la sépulture ; mais on fut bien étonné de trouver ces saints corps flexibles et sans aucune marque de corruption ; les traits de leurs visages n'étaient point altérés, leur sang était encore vermeil et liquide, circonstance d'autant plus extraordinaire qu'on était alors à la mi-décembre ; à cette époque le froid est très-grand en Corée, et tous les liquides étaient actuellement gelés jusque dans l'intérieur des maisons. Ce prodige remplit les païens d'admiration : ils s'écrièrent que l'on avait condamné des innocens, et quelques-uns se convertirent. L'inquisiteur royal, déconcerté par une telle fermeté, n'osa procéder contre les autres confesseurs de la foi : « J'ai lu, disait-il, dans leurs livres, que plus on fait mourir de chrétiens, plus il y a d'infidèles qui embrassent leur loi ; ils se font un devoir de ne point craindre la mort ; après qu'ils ont donné leur sang pour leur Religion, on les honore comme des êtres surnaturels. » Il se contenta d'employer les promesses et les menaces. Ces moyens n'ayant pas mieux réussi que les tourmens, le roi ordonna, la seconde année de la persécution, que l'on délivrât tous les chrétiens.

« Cependant l'Evêque de Pékin voulut introduire un Missionnaire en Corée. Jean A, qu'il avait envoyé d'abord, n'avait pas pu entrer à cause de la persécution : il mourut quelque temps après. Le Prélat choisit, pour le remplacer, un jeune Prêtre chinois à peine âgé de vingt-quatre ans : c'était un sujet plein de mérite et de piété ; on le nommait Jacques Velloz ; son nom chinois était Chôn ; il prit le nom de Ly en entrant en Corée. Il partit en 1794 pour sa nouvelle mission ; arrivé sur les frontières, il trouva des obstacles qu'il ne put surmonter pour le moment ; l'année suivante il put enfin parvenir à sa destination. Son arrivée causa une joie inexprimable ; il administra les sacremens, entendit quelques confessions par écrit, célébra le

saint jour de Pâques et donna la communion. Ce fut la première fois sans doute, depuis J.-C., que le Sacrifice de la nouvelle loi fut offert dans ces contrées. Le Missionnaire s'appliqua sans relâche à l'étude de la langue. Le gouvernement fut bientôt instruit de son arrivée. Dès le mois de juin de la même année, un apostat, qui feignait de se convertir, parvint à découvrir sa retraite ; il alla en faire son rapport à la cour. Mais un mandarin militaire, apostat comme lui, et qui détestait sincèrement son crime, se trouva présent à cette dénonciation ; il courut aussitôt avertir le Missionnaire du danger qui le menaçait. Une femme chrétienne, nommée Colombe, s'offrit à cacher le Prêtre dans sa maison, au péril de sa vie. Elle parvint en effet à le soustraire pendant plus de trois ans à toutes les recherches ; son zèle lui mérita la couronne du martyr. Les poursuites étant inutiles, on se saisit de Matthias Chou, qui d'abord avait logé le Missionnaire, de Sabbas Chi, et de Paul In, qui l'avaient introduit en Corée. Les trois Confesseurs, interrogés juridiquement sur ce qui concernait le Missionnaire, refusèrent de répondre. On les frappa, on leur écrasa les genoux, sans qu'il fût possible de leur arracher une seule parole. Le juge transporté de fureur, et prenant leur silence pour une insulte, ordonna qu'on les tourmentât jusqu'à ce qu'ils expirassent. Cet ordre inhumain fut exécuté dans toute sa rigueur, et les saints Martyrs moururent dans les tourmens, sans rien déclarer.

« Le roi, naturellement pacifique, ne put se résoudre à ordonner une persécution générale ; il se contenta de dépouiller les mandarins de leurs charges ; il dégrada quelques officiers militaires, parce qu'ils professaient la Religion chrétienne. Pierre Ly, le premier apôtre de la Corée, fut envoyé en exil. La modération du prince n'empêcha pas que les gouverneurs des provinces ne vexassent les chrétiens, selon leur caprice et leur haine particulière. Plusieurs néophytes abandonnèrent leurs biens et leurs maisons, et se retirèrent dans les déserts et sur les montagnes pour se soustraire à la fureur de ces tyrans subalternes. Il y eut quelques apostats, mais en petit nombre ; quelques-uns, sans apostasier ouvertement, biaisèrent dans la profession de leur foi ; le plus grand nombre tinrent ferme, et sacrifièrent tout à leur Religion.

« Cependant l'Evangile faisait de jour en jour des progrès sensibles en l'année 1800, on comptait déjà plus de dix mille chrétiens solidement convertis. Le Missionnaire se disposait à ouvrir une mission dans les montagnes, lorsque le roi de Corée mourut : il ne laissa, pour lui succéder, qu'un fils encore enfant ; la reine mère eut la régence. Pendant la minorité, les mandarins, ennemis de notre sainte Religion, machinèrent beaucoup pour forcer la régente à proscrire le christianisme et allumer une persécution générale. Ils feignirent de s'alarmer du grand nombre de chrétiens de tous les rangs, même de la plus haute noblesse. Dieu permit qu'ils réussissent dans leurs pernicieux projets on assembla le conseil d'état ; un des membres eut le courage de plaider la cause de la Religion ; il fut étranglé (on croit qu'il était chrétien), et la persécution fut résolue. Elle prit bientôt un caractère effrayant plusieurs mandarins chrétiens furent arrêtés ; Pierre Ly, qui avait été rappelé de l'exil, fut de ce nombre ; on emprisonna tous les chrétiens que l'on put découvrir ; on se saisit même de ceux que l'on soupçonna d'avoir entendu prêcher la Religion, quoiqu'ils ne l'eussent point embrassée ; les tribunaux étaient en permanence jour et nuit.

« Pendant un an que durèrent les procédures, disent les Coréens dans leur relation, on employa des tourmens affreux, pour vaincre la constance des Confesseurs ; on en inventa d'autres qui jusqu'alors étaient inconnus, et pour lesquels on ne saurait trouver de nom.

« Alexis Hoang-Che Joung, auteur d'un projet pour introduire des Missionnaires européens en Corée, fut arrêté et condamné à être coupé par morceaux, comme traître à la patrie. Après son martyre, on trancha la tête à tous ceux qui avaient été mis en prison (Il paraît

que Pierre Ly fut martyrisé dans cette circonstance). On fit mourir et l'on tourmenta tant de personnes, qu'au jugement de tout le monde, depuis que ce royaume existe, on n'avait jamais rien vu de semblable : ministres, courtisans, lettrés, nobles, bourgeois, artisans, laboureurs, négocians, merciers, femmes, enfans ; en un mot, des personnes de tout rang et de toute condition furent compromises pour avoir embrassé le christianisme ; aussi tout le monde murmurait, tous étaient dans l'affliction, et se plaignaient d'une si cruelle oppression dont on ne prévoyait pas le terme. »

« Le péril croissait d'un moment à l'autre ; il était bien difficile au Missionnaire d'échapper aux recherches de tant de personnes qui étaient à sa poursuite. Un mandarin païen, feignant de vouloir se faire instruire de la Religion, parvint à connaître le lieu de sa retraite ; il fut obligé de changer plusieurs fois de domicile : enfin il se détermina à se livrer lui-même, il se constitua prisonnier, dans les derniers jours d'avril 1801. Il subit un interrogatoire ; il répondit avec sincérité, sans compromettre personne. Il fit une exposition raisonnée de la Religion chrétienne, en forme d'apologie ; il protesta qu'il n'était venu en Corée que pour procurer la gloire de Dieu, et travailler au salut des hommes. Cet écrit fut déposé dans les archives de la cour. Quand il fallut décider du sort du prisonnier, les avis furent partagés : les uns voulaient qu'on le renvoyât dans sa patrie ; d'autres demandaient un plus ample informé ; le plus grand nombre opina pour la mort : ce dernier avis pré valut. Le dimanche de la Sainte-Trinité, 21 mai 1801 9 il fut placé sur une espèce de tombereau rempli de paille, et conduit au supplice ; on mit toutes les troupes sous les armes. Quand on fut arrivé au lieu de l'exécution, on lui fit faire trois fois le tour de la place d'armes, pour intimider le peuple. Le saint Confesseur prêchait Jésus-Christ à tous ceux qu'il rencontrait : « Je meurs, disait-il, pour la Religion du Seigneur du ciel. Dans dix ans d'ici, vous serez frappés d'une grande calamité ; alors on se souviendra de moi. » Ces paroles firent une grande impression parmi les infidèles. Il se mit ensuite à genoux, joignit les mains et reçut la mort avec le plus grand calme.

« Un peu avant l'exécution, le ciel qui avait été jusqu'alors pur et serein se couvrit tout à coup d'épais nuages ; il s'éleva un vent violent qui faisait voler le sable et rouler les pierres ; la pluie tombait à flots ; l'obscurité était telle que l'on ne pouvait pas distinguer les objets à une très-légère distance : mais dès que l'âme du saint Martyr se fut envolée au ciel, l'horizon s'éclaircit de nouveau, la tempête cessa, le soleil reparut plus brillant que jamais ; on vit au loin plusieurs arcs-en-ciel ; et de légers nuages, après s'être élevés peu à peu, descendirent et allèrent se cacher sous l'horizon, du côté du nord-ouest. Ces phénomènes firent une grande impression sur l'esprit du peuple : on disait publiquement que l'on avait condamné un innocent. Le saint corps resta trois jours exposé ; ensuite les soldats l'enlevèrent secrètement : les chrétiens n'ont jamais pu savoir ce qu'ils en avaient fait.

« Les mémoires que j'ai sous les yeux, et qui ont été rédigés par des témoins oculaires, font un grand éloge de ce jeune Missionnaire. Il était, disent-ils, plein de talens et de vertus, il avait beaucoup de prudence ; infatigable au travail, il abrégait son sommeil, pour avoir plus de temps à consacrer à l'étude et au salut des âmes. Sa vie n'était qu'un jeûne et qu'une mortification continuelle. La preuve la moins équivoque de son mérite supérieur, c'est d'avoir été trouvé digne par le célèbre Evêque de Pékin, Mgr. de Govéa, d'être chargé seul, à l'âge de vingt-quatre ans, d'une mission de cette importance. Une dame chrétienne, Colombe Kiang, qui avait pu l'observer de près pendant plusieurs années, a écrit sa vie, ou plutôt a fait l'histoire de sa mission. Je n'ai pas pu me procurer cette pièce.

« La mort du Missionnaire ne ralentit pas le zèle des néophytes. La persécution durait encore, lorsqu'ils députèrent un chrétien vers l'Evêque de Pékin, pour demander un autre

Prêtre ; mais il fut arrêté aux frontières. On trouva sur lui plusieurs lettres, qui mirent les persécuteurs au courant des relations qui existaient entre le Prêlat et les chrétiens Coréens. Le député, et deux autres néophytes qui l'accompagnaient, furent aussitôt conduits à la cour : ils demeurèrent fermes dans la Foi, et eurent la tête tranchée. Le gouvernement effrayé crut que toute l'Europe allait se mettre en mouvement, pour faire une irruption en Corée : on écrivit à l'empereur de Chine, pour lui demander des troupes ; on assurait que cent vaisseaux feraient dans peu une descente dans le pays. Heureusement l'empereur ne prit point la chose au sérieux, il ne fit que rire de ces alarmes. Il répondit au roi de Corée que les Missionnaires européens étaient des hommes d'une fidélité à toute épreuve, incapables de tramer aucun complot contre l'état. Ils sont ici, ajoutait-il, depuis deux cents ans ; leur conduite a été irréprochable : du reste, si vous avez lieu de craindre, gardez vos frontières. Enfin la persécution se ralentit peu à peu ; tous les prisonniers chrétiens qui étaient de la classe du peuple furent élargis. Cette persécution a donné plus de cent quarante martyrs, sans compter ceux qui avaient versé leur sang dans les deux précédentes. Quelques-uns ont été coupés par morceaux ; d'autres sont morts dans les tourmens ; le plus grand nombre ont été étranglés, ou ont eu la tête tranchée ; plus de quatre cents ont été exilés pour la Foi ; on ne peut compter le nombre de ceux qui ont été relâchés après avoir été tourmentés ou avoir languis longtemps dans les cachots. J'ai entendu parler de quelques autres persécutions qui ont suivi celle-ci ; mais il ne paraît pas qu'il y ait rien de certain là-dessus.

« Depuis plus de trente ans que les Coréens n'ont plus de Missionnaire, ils n'ont cessé d'écrire à Rome et à Pékin, pour demander un Prêtre. Ils ont envoyé, à plusieurs reprises, des députés à l'Evêque du Chen-Si et à celui de Nangkin, etc. Ces Prélats, malgré leur bonne volonté, n'ont pu jusqu'ici former que des vœux pour ces infortunés néophytes : je souhaite que leurs désirs soient bientôt pleinement accomplis. La France, qui renferme tant de saints Ministres, n'en aura-t-elle aucun pour la Corée ? On distribue avec abondance le pain de la parole aux autres missions : pourrait-on refuser quelques miettes à des néophytes qui ont si bien mérité de l'Eglise ? Est-il cependant une mission qui puisse soutenir le parallèle avec celle-ci ? ils ne sont que d'hier, et déjà ils ont éclipsé la gloire des chrétientés les plus célèbres : dans une seule année dix mille Coréens ont fourni un plus grand nombre de martyrs et de confesseurs, que quelques nations chrétiennes dans un siècle entier. Un zèle louable sans doute s'empresse de rendre participans des dons de Dieu, des peuples infidèles qui plus d'une fois foulent aux pieds ces perles précieuses, et menacent de mort celui qui les leur offre et ces enfans chéris de la Providence, ces néophytes qu'un prodige conserve encore, seront-ils toujours privés du pain de la parole et de la participation aux sacremens, auxquels ils ont un droit imprescriptible, comme domestiques de la Foi ? Mais je sens que ces réflexions m'entraînent hors de mon sujet tâchons d'intéresser le Ciel en leur faveur, s'il nous est impossible de faire davantage pour eux.

« Les Coréens ont dressé plusieurs actes ou mémoires du martyre de leurs compatriotes ; j'en donnerai quelques extraits abrégés. Voici comment ils s'expriment à ce sujet, dans la lettre qu'ils adressèrent au souverain Pontife qui était alors dans les fers (en 1811).

« Nous avons fait un recueil des actes de nos martyrs, qui contient plusieurs volumes. La persécution nous oblige d'écrire cette lettre sur de la soie, afin que le porteur puisse la cacher plus commodément sous ses vêtemens : le danger de perdre sa vie en tel cas est de dix mille contre un ; c'est pour cela que nous ne pouvons point envoyer à Votre Sainteté des ouvrages volumineux.

Nous n'envoyons pour le moment que les actes du martyre du Missionnaire, de la catéchiste Colombe, etc., et de quelques autres au nombre de dix en tout, avec le nom de

quarante-cinq qui se sont le plus distingués ; leurs actes remplissent plusieurs volumes ; nous prendrons humblement la liberté de les faire parvenir à Votre Sainteté, lorsque nous en aurons l'occasion. Quant aux autres, nombre de cent quarante et davantage, qui s'efforcèrent d'obtenir la grâce du martyre et l'obtinrent enfin, on a eu soin de recueillir et de conserver les actes de chacun d'eux ; il faudra un peu de temps pour trouver les différentes personnes qui en sont dépositaires : quand il viendra un Missionnaire en Corée, on procédera à leur impression.

Quoique ce soient les martyrs d'un pauvre royaume étrangers, ils ont eu cependant le bonheur d'être admis dans la sainte Religion ; leurs noms ont trouvé place dans le livre de vie, et leurs mérites sont écrits avec les mérites de ceux qui sont morts pour la justice. Ils sont véritablement agréables à Dieu ; ils sont aimés de la Sainte Vierge et des saints Anges : ils seront aussi agréables à votre Sainteté. Par le mérite de nos Martyrs, nous espérons recevoir au plus tôt le secours spirituel que nous demandons avec mille et dix mille larmes de sang.

Thomas Soui-Py Koum. Thomas souffrit des tourmens innombrables dans la première et la dernière persécution ; il fut toujours ferme et constant. Il y avait dix-sept ans qu'il était chrétien, c'est-à-dire, qu'il fut un des premiers convertis par Pierre Ly ; il fut pris et souffrit extraordinairement dans la prison royale ; il fut condamné à mort. Le bourreau qui était chargé de l'exécution était peu expérimenté : il ne lui abattit pas la tête du premier coup ; Thomas essuya son sang avec sa main, le regarda sans se troubler et dit : « Précieux sang ! » Il fut achevé à l'instant. Augustin Tim-Joux. Augustin fut un des premiers chrétiens. Son père, fort fâché de son changement de religion, l'affligea, le tourmenta même de toutes les manières ; mais Augustin persévéra jusqu'à la fin. Il prêchait, composait des livres de piété ; il fit un ouvrage qui a pour titre : Sentences de la Religion chrétienne ; ce livre est d'une grande utilité pour les commençans. Pendant la persécution il fut emprisonné et rendit témoignage à la Foi devant le tribunal Chim-Fou (cour criminelle) ; il souffrit beaucoup ; il fut condamné à la peine capitale. Arrivé au lieu de l'exécution, il s'assit d'un air gai et riait devant les instrumens de son supplice ; puis jetant les yeux sur les spectateurs : « Le ciel, leur dit-il, et la terre et toutes les créatures ont un très-noble et très-grand Seigneur qui les a créés et qui les conserve : vous devez tous revenir à votre premier principe. Vous regardez mon supplice comme ignominieux ; vous êtes dans l'erreur, vous saurez un jour que cette prétendue ignominie fait ma gloire. » Le bourreau lui commanda de placer sa tête sur l'instrument du supplice ; il obéit, et se plaça de manière qu'il pût voir le ciel : il vaut mieux, dit-il, mourir en regardant le ciel qu'en regardant la terre. Le bourreau tremblait et n'osait frapper : enfin le martyr fut consommé. Charles Si-Siam, son fils, confessa généreusement Jésus-Christ devant ses juges ; il montra la même fermeté et la même constance que son père : il fut martyrisé un mois après. Alexis Sou-Joum-Houam. Alexis était issu d'une famille noble. Il montra de bonne heure des talens extraordinaires dès l'âge de seize ans, il obtint au concours le plus haut grade de littérature. Le roi voulut voir un sujet si distingué ; il lui témoigna beaucoup de considération, et lui dit en le prenant par la main « Quand vous aurez vingt ans, je vous prendrai à mon service. » Mais avant qu'il eut atteint cet âge, il embrassa la Religion chrétienne. Dès-lors il renonça au monde pour ne s'occuper que de son salut ; il fit de grands progrès dans la piété ; il abandonna ses livres de littérature et ne s'occupa plus de science ; quand il était appelé au concours général, il laissait sa composition en blanc et se retirait. Le roi, étonné de cette prétendue négligence, l'exhortait avec bonté à étudier : il exigeait qu'il parût aux examens ; il le recommandait à ses maîtres. Enfin le roi apprit qu'il était chrétien et qu'il n'avait plus que du mépris pour les honneurs le prince parut affligé à cette nouvelle ; cependant il ne le molesta pas. Alexis employa son temps à composer des livres de piété et à prêcher la religion : ses parens et ses amis en étaient singulièrement irrités ; ils l'accablaient d'injures et de malédictions, mais il n'en tenait pas compte. La réception des sacremens augmenta sa ferveur ; il aida beaucoup de Missionnaires qui avaient pour lui une affection particulière (Les actes de sa vie sont très-étendus). Au commencement de 1801, il y eut un

ordre exprès de se saisir de sa personne ; ce ne fut que par une suite de miracles, qu'il parvint à se soustraire aux recherches de ses ennemis. Il se cacha pendant longtemps chez ses amis : enfin il se déguisa, sortit de la capitale et se retira sur une montagne éloignée de quarante lieues ; il trouva un four à tuiles dont il fit sa demeure. Thomas Houan, son ami, connaissait seul le lieu de sa retraite il ne s'occupait dans cette solitude que de la prière et des moyens d'introduire des Missionnaires en Corée. Il écrivit son projet sur une pièce de soie il se proposait de l'envoyer à l'Evêque de Pékin ; son plan était ainsi conçu : Le Prélat aurait ménagé une ambassade entre le roi de Portugal et celui de Corée ; des Missionnaires admis à la cour sur le pied de savans, avec le titre de mathématiciens, auraient prêché publiquement la Religion sous la protection du prince, et chacun l'aurait professée sans crainte, etc. Cependant Thomas le découvrit par une compassion mal entendue : Alexis fut pris aussitôt ; on trouva sur lui son projet d'ambassade. Le gouvernement fut consterné : on s'attendait à une invasion ; Alexis fut condamné à être coupé par morceaux, comme criminel de lèse-majesté et traître à la patrie (On appelle ce supplice Lim-chè : il y en a de deux sortes ; dans l'un on coupe 1.° les bras, 2.° les jambes ; 3.° on ouvre la poitrine ; 4.° on tranche la tête : dans l'autre, on hache, pour ainsi dire, le criminel en petits morceaux, ou plutôt on l'abandonne à la fureur des bourreaux, qui exécutent la sentence selon leur barbare caprice ; quelquefois ils poussent la barbarie jusqu'à dévorer ses membres palpitans, sous les yeux mêmes de la victime. Ce supplice est connu dans tous les royaumes de l'Orient qui ont adopté les lois et le régime des Chinois.).

Colombe Vang-Xou-Kiang. Colombe était issue d'une famille noble et ancienne. Dès l'âge le plus tendre, elle donna des preuves d'un génie supérieur et d'un courage au-dessus de son sexe. Elle était chaste, modeste, douée d'un caractère doux et affable. Sa mère était une femme d'un caractère acariâtre, qui exerça longtemps sa patience. Colombe, considérant que son sexe ne lui permettait pas de rien faire de grand, résolut de s'habiller en homme et de quitter le monde ; mais, réflexion faite, elle renonça à son projet (on ne sait pas trop ce que l'on entend ici par quitter le monde ; Colombe était encore païenne quand elle conçut ce dessein). Elle fut mariée à un homme qui était aussi d'extraction noble : c'était un homme simple et d'un commerce doux et facile ; mais la belle-mère avait en partage un caractère fâcheux, moins cependant que la mère de Colombe. Celle-ci avait pour sa belle-mère toute l'affection et toute la complaisance d'une fille bien née : lorsque cette dame était de mauvaise humeur, Colombe paraissait devant elle avec un visage serein et riant, et le plus souvent elle parvenait à la calmer et à lui rendre la gaîté. Elle était déjà mariée, lorsqu'elle entendit parler de la Religion chrétienne ; elle l'embrassa aussitôt et se fit baptiser. Dans la première persécution, elle se dévoua au service des saints Confesseurs ; elle leur préparait à manger de ses propres mains. (1790). L'Evêque de Pékin prévint les chrétiens, par une lettre pastorale, que le culte rendu aux ancêtres était idolâtre : Colombe se soumit ; mais la belle-mère n'en fut que plus obstinée. Colombe avait beau la prier, la conjurer d'abandonner des cérémonies superstitieuses, la vieille dame ne se rendait pas. Dieu fit un miracle pour autoriser les instructions de Colombe ; alors la belle-mère se rendit. Colombe aurait bien voulu vivre en continence ; mais son mari était païen ; cet homme abandonna la maison et prit une autre femme. Colombe, libre alors de suivre son inclination, se retira à la ville royale avec sa belle-mère pour vaquer plus librement à son salut et à celui de ses parens. Le Missionnaire connut bientôt le mérite de cette dame : il lui confia l'instruction des personnes de son sexe qui étaient d'un âge mûr. Agathe, jeune vierge chrétienne, fut placée dans la même maison pour instruire les jeunes personnes on eut bientôt lieu de se convaincre que le Missionnaire n'avait pu faire un meilleur choix. En 1795, il courut un très-grand danger : Colombe le cacha dans un bûcher ; elle seule et un esclave étaient du secret ; son fils et sa belle-mère l'ignoraient. Celle-ci avait refusé de recevoir le Missionnaire dans sa maison ; elle craignait pour sa propre vie. Colombe tachait de l'émouvoir par la compassion et la reconnaissance : « Comment ! lui disait-elle, le Missionnaire est venu ici au péril de sa vie, pour le seul motif de travailler à

notre salut, et aujourd'hui, parce que les ennemis de notre Religion le poursuivent, nous devons lui refuser un asile ? les gens ne sont pas de bois, ni de pierre : comment voulez-vous qu'il vive, s'il n'a pas de riz pour manger et une maison pour se mettre à couvert ? » La bonne dame convenait de tout ; mais la peur, plus forte que la reconnaissance, lui faisait tout refuser. Colombe en conçut un si grand chagrin qu'elle en tomba malade : on craignit même pour ses jours. Sa belle-mère s'efforçait de dissiper sa mélancolie : Non, dit-elle, je veux sortir d'ici ; je m'habillerai en homme, je parcourrai toute la ville pour trouver le Missionnaire et le mettre en lieu de sûreté, dût-il m'en coûter la vie. Tu veux, donc me quitter, mon seul appui, mon unique soutien ? je te suivrai partout où tu iras, je mourrai avec toi. Ah ! que je suis consolée de vous voir arrivée au degré de vertu que je désirais ! si le Missionnaire venait, le recevriez-vous ? Fais ce que tu voudras ; je ne veux point me séparer de toi. Colombe fit aussitôt inviter le Missionnaire de sortir de sa cache, et de passer dans le salon de compagnie (Chim-Bon). Le Prêtre resta dans cette maison pendant plus de trois ans. Il y avait à craindre qu'une jeune esclave menteuse et rapporteuse ne trahît le secret : un jour qu'elle puisait de l'eau, elle vit au fond du puits un bracelet ; elle descendit pour le prendre, mais elle se noya : sa mort fut regardée comme un effet de la Providence. Cependant Colombe, toujours animée d'un saint zèle, prêchait, instruisait, attaquait tous les vices et donnait l'exemple de toutes les vertus ; aussi ses instructions faisaient-elles des fruits merveilleux. Quelque grandes que fussent ses qualités, elle ne plaisait pas à tout le monde ; plusieurs prenaient plaisir à la contrarier. Il n'y a rien d'humain qui n'ait quelque imperfection ; nous voyons souvent, quelque chose de semblable dans les Saints : on ne doit pas toujours conclure pour cela qu'elle eût tort. En 1801, Colombe et Agathe furent arrêtées et conduites devant le tribunal des crimes Chim-Fou). Elles confessèrent Jésus-Christ, expliquèrent avec clarté l'origine du monde, réfutèrent les superstitions, firent l'éloge de la droiture et de la sincérité (le mensonge et la fourberie ne sont pas comptés parmi les vices par les Orientaux ; peu s'en faut que les Chinois ne les regardent comme une qualité honorable). Les juges furent remplis d'admiration. Vous êtes des docteurs, leur dirent-ils. Malgré cet éloge, ils les firent appliquer à la torture. Il n'y a point de tourmens qu'ils ne leur fissent souffrir, pour les obliger à renoncer au christianisme et à découvrir les autres chrétiens. On leur brisa les doigts des pieds ; leur corps ne fut bientôt qu'une plaie : elles montrèrent toujours le même calme et la même tranquillité dans ces différentes tortures ; elles ne proférèrent aucune plainte, elles ne laissèrent échapper aucune parole qui pût faire découvrir les autres chrétiens ; elles exhortèrent et instruisirent ceux qui étaient enfermés dans les mêmes cachots (il paraît que c'étaient des païens) ; elles leur citèrent des passages de Confucius, pour leur prouver la conformité de sa doctrine avec la morale de l'Evangile. Leur constance, fut inébranlable. Leur procès n'était point encore terminé, lorsqu'elles apprirent que le Missionnaire avait souffert le martyre : Colombe déchira aussitôt un pan de sa robe, et écrivit l'histoire de sa vie, depuis son entrée en Corée jusqu'à sa mort ; elle fit parvenir cet écrit entre les mains d'une femme chrétienne. Plus le jour de leur sacrifice approchait, plus Colombe et Agathe croissaient en ferveur : on observa que, la veille de leur martyre, elles montrèrent une joie dont elles n'avaient jamais donné de si grandes marques, lorsque tout leur prospérait dans le monde. Colombe avait un fils nommé Philippe, qui était aussi prisonnier de Jésus-Christ ; mais il était détenu dans une autre prison. Ce jeune homme avait laissé échapper dans les tourmens quelques expressions qui faisaient craindre pour sa persévérance. Un jour qu'elle avait été traduite devant le juge criminel, elle rencontra son fils ; dès qu'elle l'aperçut, elle lui cria de toutes ses forces : Philippe, ne sais-tu pas que Jésus-Christ descend sur ta tête pour t'éclairer, et tu es encore aveugle ? Ce jeune homme, frappé des paroles de sa mère, sentit son courage se ranimer, et termina sa vie par un glorieux martyre. On était en été ; la chaleur était excessive ; les prisonniers souffraient beaucoup de la soif. Colombe ordonna à une esclave de creuser la terre en un lieu qu'elle lui désigna ; à l'instant il en jaillit de l'eau en abondance. Dans les premiers jours de juillet, elle fut placée avec huit

autres dames chrétiennes sur un tombereau, et conduite au supplice : pendant tout le trajet, Colombe récita des prières à haute voix. Un moment avant l'exécution, elle se tourna vers l'officier qui était de garde, et lui dit « D'après la loi, on doit déshabiller les condamnés avant l'exécution ; mais nous sommes des femmes, la décence ne permet pas que l'on en use ainsi à notre égard : allez donc promptement avertir le mandarin supérieur, afin qu'il nous soit permis de conserver tous nos vêtemens. » On leur accorda cette grâce ; alors toutes ces dames se regardèrent l'une l'autre en souriant, satisfaites d'avoir obtenu l'objet de leur demande. Colombe fit le signe de la croix, et présenta sa tête au bourreau : elle était âgée de trente-huit ans.

« Les corps des neuf Martyrs restèrent exposés dans un tas de boue, pendant plusieurs jours. Quand l'ordre de leur accorder la sépulture fut venu, on les trouva parfaitement conservés, sans aucune marque de putréfaction, sans mauvaise odeur ; les traits de leur visage n'étaient point altérés, et le sang n'était point corrompu ; cependant il avait plu, et la chaleur était très- grande tous les spectateurs chrétiens et païens y reconnurent quelque chose de surnaturel.

« Agathe Tim-Hay-In. Agathe était alliée à la famille du martyr Paul In, duquel nous avons parlé plus haut. Elle était très-jeune lorsqu'elle embrassa la Religion chrétienne, et dès-lors elle fit vœu de virginité on trouve parmi les chrétiens Coréens beaucoup de personnes de l'un et de l'autre sexe qui ont fait vœu de continence parfaite. Agathe croyant trouver ailleurs des moyens de sanctification, qu'elle ne trouvait pas dans le lieu de sa naissance, ré-, solut de quitter pour un temps la maison paternelle ; elle se procura secrètement des habits d'homme, et, à l'insu de sa mère et de ses sœurs, elle prit son temps avec un de ses parens avancé en âge, et se sauva chez Paul In, pour se faire instruire à fond de la Religion. Sa mère, ignorant ce que sa fille était devenue, crut que le tigre l'avait dévorée ; elle pleurait jour et nuit sur le malheur de sa fille enfin elle apprit qu'elle était dans la maison de Paul In, leur parent. Après une assez longue absence, Agathe cédant aux importunités de sa mère, revint dans le sein de sa famille. Les païens, qui ne connaissaient pas les choses de Dieu, murmuraient ; mais Agathe laissait parler les mauvaises langues et souffrait tout avec patience, pour l'amour de Jésus-Christ. En 1795, elle se retira avec sa mère à la ville royale. Elle n'avait point encore reçu le sacrement d'Eucharistie, lorsque la persécution éclata. Cependant Paul In mourut martyr ; elle se cacha pendant quelques années ; elle eut beaucoup à souffrir. La persécution s'étant calmée, Agathe eut le bonheur de recevoir la communion. Peu après, sa mère mourut ; elle se retira chez Colombe Kiang ; le Missionnaire lui confia l'instruction des petites filles. Elle menait un genre de vie très-mortifié ses jeûnes étaient fréquens ; elle priait et méditait beaucoup ; elle faisait des progrès sensibles dans la piété. Sa mère avait été surprise par la mort, avant d'avoir pu recevoir les sacremens ; c'était pour Agathe un sujet continuel d'affliction. Une nuit, elle vit en songe sa mère en la compagnie de la Sainte Vierge ; elle fut fort troublée de cette vision ; le Missionnaire la rassura, et expliqua ce songe favorablement. Une autre fois étant en oraison, il lui sembla voir le Saint-Esprit descendre sur la Sainte Vierge ; elle crut que c'était une illusion ; elle consulta le Missionnaire : il lui répondit que c'était une faveur du Ciel ; il lui fit voir une image qui représentait ce mystère. Elle avait une grande dévotion à la Sainte dont elle portait le nom ; elle aurait voulu que toutes les personnes de son sexe la prissent pour patronne. En 1801, s'éleva la grande persécution : elle fut prise avec Colombe Kiang ; elle partagea ses souffrances et ses tourmens jusqu'à la mort. Elle fut martyrisée au commencement de juillet 1801, à Jam-Ken, lieu de sa naissance ; on l'avait renvoyée de la capitale pour être exécutée dans sa ville natale, afin d'inspirer de la terreur aux habitans. La veille de son martyre, plusieurs femmes chrétiennes, qui étaient enfermées avec elle dans les prisons de Jam-Ken, observèrent qu'Agathe était aussi tranquille et aussi gaie que si la

sentence portée contre elle ne l'eût pas regardée ; son esprit et son cœur étaient absorbés en Dieu ; elle n'était déjà plus de ce monde. Le jour de son martyre, elle marcha gaiement au lieu de l'exécution, et reçut avec joie la mort qui lui ouvrait les portes du ciel. Lorsqu'on lui trancha la tête, au lieu de sang il en coula une liqueur blanche comme du lait. Luthgarde Ly. Les parens de Luthgarde étaient chrétiens ; elle s'appliqua de bonne heure au service de Dieu. Elle était encore fort jeune, lorsque sa mère pensa à la marier ; mais Luthgarde lui déclara que son intention était de consacrer à Dieu sa virginité. Quelque affection que cette dame eut pour sa fille, et quelque disposée qu'elle se montrât à ne pas contrarier ses désirs, elle exigea, de l'avis même du Missionnaire, qu'elle épousât un chrétien nommé Jean. Il arriva, par un effet de la Providence, que ce jeune homme à qui elle avait été fiancée, se trouva dans les mêmes dispositions que Luthgarde : ils firent vœu tous les deux de continence parfaite, et vécurent comme frère et sœur. Elle jouissait, dans tous les environs, d'une grande réputation de piété ; on ne parlait partout que de ses vertus ; on louait sa modestie, on admirait sa charité. Elle soignait son beau-père et sa belle-mère avec tout le zèle imaginable ; elle avait pour eux cette affection tendre qu'une fille bien née éprouve naturellement pour ceux qui lui ont donné le jour. Dans la grande persécution de 1801, toute sa famille fut arrêtée le mari et le beau-père de Luthgarde furent martyrisés ; elle, sa belle-mère et deux de leurs parens furent condamnés à l'exil. On se mit en devoir d'exécuter la sentence ; Luthgarde et Matthieu, son parent, réclamèrent : « D'après la loi, les chrétiens doivent être mis à mort : nous voulons être traités dans toute la rigueur de l'édit. » Elle eut beau insister, ses vœux ne furent pas encore satisfaits. « Quoi ! leur disait-elle, j'ai chez moi dix mille volumes où la Religion est enseignée, et je ne mérite pas la mort ? je persévère dans ma foi : quand je pourrais être mise à mort dix mille fois, je ne changerais pas de sentiment. Si les mandarins me laissent la vie, ils transgressent les lois et nuisent à la tranquillité du royaume. » Elle voulait par-là les exciter à sévir contre elle. En ce temps-là, le mandarin qui faisait mourir le plus de chrétiens était le plus estimé à la cour, et regardé comme le plus favorable au gouvernement. Mais ce fut en vain qu'elle réclama ; la sentence ne fut point révoquée ; les saints Confesseurs furent envoyés en exil : toutefois, à

peine eurent-ils fait dix lieues, qu'on les rappela. Le lendemain, tous les juges se réunirent pour délibérer sur le sort des exilés : Luthgarde et les trois autres Confesseurs parurent devant le tribunal. Elle défendit la cause de la Religion avec une éloquence peu commune : Ses paroles sortaient de sa bouche comme une eau courante ; elle n'avait aucune crainte ; elle croyait fermement et espérait la grande justice. Les juges employèrent les éloges et les promesses pour la gagner ; ils ne purent point réussir. Ils furent tous condamnés à mort : avant de les envoyer au supplice, on leur brisa les doigts des pieds ; ils protestèrent tous qu'ils n'avaient éprouvé aucune douleur. Pendant qu'on les conduisait à la mort, Matthieu prêchait la Religion. Luthgarde crut s'apercevoir que sa belle-mère montrait de la faiblesse et éprouvait de la crainte : cette femme avait quelque regret de se voir séparée de ses trois fils exilés pour la Foi ; elle cria donc à son parent : Matthieu, ranimez notre courage. Ils s'exhortèrent mutuellement, se disant l'un à l'autre : Il faut aujourd'hui déposer toutes les affections terrestres notre cœur doit être entièrement à Dieu.

« Au moment de l'exécution, le bourreau voulait ôter à Luthgarde une partie de ses vêtemens ; mais elle l'arrêta en lui disant : « Comme condamnée, je suis en ton pouvoir ; garde- toi néanmoins de porter tes mains sur moi. » Elle ôta elle-même sa robe de dessus. L'exécuteur voulut encore s'approcher pour lui lier les mains ; elle le repoussa avec menaces, plaça ses mains convenablement, et reçut aussitôt la double couronne du martyr et de la virginité : elle était âgée de vingt-trois ans. Je termine ici ma narration : les faits que j'ai rapportés suffisent pour rendre cette mission intéressante. Le zèle des chrétiens Coréens pour faire part à leurs compatriotes de la grâce qu'ils avaient reçue, la multitude et la constance de

leurs martyrs et de leurs confesseurs, la persévérance des néophytes à demander et à chercher des Missionnaires, sont vraiment admirables et font bien augurer de cette mission. Tout porte à croire que l'Evangile fera des progrès dans cette terre vierge, qui a déjà produit au centuple : plaise au Ciel que ce ne soit pas là de vaines espérances ! Peut-être les progrès seraient-ils plus sensibles, sans l'ombrageuse politique des princes orientaux. Ils ne sauraient distinguer la Religion chrétienne, de l'Européen qui la professe ; ils enveloppent dans la même proscription l'étranger qui prêche le christianisme, et l'Indien qui l'embrasse. Un zèle pur et désintéressé qui se dévoue aux plus grands sacrifices, uniquement pour apprendre la vérité à son semblable et le rendre heureux après sa mort, est un phénomène qui surpasse la sphère de leur génie. Plus d'une fois ils n'ont cru voir dans tout cela qu'une machination secrète, tramée contre la sûreté de l'état. Dieu veuille éclairer enfin ces princes aveugles, sur leurs véritables intérêts !